

TRACES DE MÉMOIRE

PÉDAGOGIE ET TRANSMISSION

CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION
MÉMOIRE D'AUSCHWITZ ASBL



NUMÉRO HORS SÉRIE



↑ Le dessinateur israélien d'origine belge Michel Kichka est né dans la région liégeoise. Il est le fils d'Henri Kichka, rescapé de la Shoah. Il est connu comme caricaturiste politique et est une autorité dans son domaine. Michel Kichka a attiré l'attention sur la deuxième génération des survivants de la Shoah avec sa bande dessinée « *Deuxième génération - ce que je n'ai pas dit à mon père* ». Il nous a spontanément proposé ce dessin pour illustrer notre numéro hors-série.

En route pour la Mémoire

En 2008, un premier train partait avec à son bord 400 jeunes : le *Train de la Paix* vers Buchenwald.

En 2012 et en 2015, le *Train des 1000* a conduit 1 000 jeunes de toute l'Europe vers Auschwitz. Un projet pédagogique exceptionnel.



↑ 1 000 jeunes font la marche de la *Alte Judenrampe* vers l'entrée du camp de Birkenau (Auschwitz II)

1942 – 1944

Entre juillet 1942 et septembre 1944, 25 482 Juifs et 352 Tsiganes sont rassemblés à la Caserne Dossin à Malines pour être envoyés en train à Auschwitz-Birkenau. Deux tiers des déportés sont gazés dès leur arrivée. Au moment de la libération des camps, seuls 1 395 d'entre eux sont encore en vie.

2008

En 2008 des jeunes de vingt pays européens se rassemblent en train pour commémorer les anciens prisonniers de Buchenwald et de Dora. La délégation belge, témoins de la tragédie et 400 jeunes, était une des plus grandes. Ensemble, ils ont visité les camps et commémoré les 51 000 personnes qui ont péri à Buchenwald.

2012

Le samedi 5 mai 2012, le *Train des 1000* quittait la gare de Schaerbeek pour rallier le camp

d'Auschwitz-Birkenau, avec à son bord 1 000 jeunes (720 des quatre coins de notre pays, 280 autres originaires de plusieurs pays européens) de 16 à 18 ans. Ces jeunes participeront à la commémoration internationale de la libération de l'Europe qui aura lieu le 8 mai 2012 au Monument d'Auschwitz-Birkenau, en présence du Premier ministre Elio Di Rupo.

2015

Le *Train des 1000* – édition 2015 était sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi des Belges et de Son Altesse Royale le Grand-Duc de Luxembourg. Le départ a eu lieu le 5 mai 2015 à la gare de Bruxelles-Midi et la cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du Roi Philippe I. Il y avait plus de 600 étudiants de plus de vingt écoles belges attendus au départ. En cours de route se sont rajoutés encore 400 élèves provenant de onze autres pays européens pour finalement arriver à 1 000 à Cracovie. Le jeudi 7 mai les 1 000 jeunes ont visité le camp de concentration d'Ausch-

witz I, le musée et les pavillons nationaux. Le vendredi 8 mai ils ont visité le camp de concentration et le centre d'extermination, Auschwitz II-Birkenau, où Monsieur Martin Schulz, président du Parlement européen, a conduit la cérémonie au Monument international. Les élèves savaient que des 1 000 voyageurs qui partaient, 1 000 rentreraient chez eux sain et sauf. Parmi les déportés Juifs et Tsiganes moins de 5% ont survécu aux camps. Cela aurait fait un train avec seulement cinquante personnes à bord. Ces 1 000 jeunes deviennent les nouveaux témoins, ils étaient là, ils ont parlé avec des survivants, ils transmettent le message :

Plus Jamais Auschwitz ■

Le *Train des 1000* est une initiative conjointe de l'**Institut des Vétérans INIG**, de la **Fondation Auschwitz**, de l'**ASBL Mémoire d'Auschwitz** et de la **Fédération internationale des Résistants**.





De l'Amicale à l'ASBL Mémoire d'Auschwitz

Cher lecteur,

L'Amicale belge des ex-prisonniers politiques d'Auschwitz-Birkenau, Camps et Prisons de Silésie a été créée au mois de mars 1946 afin de participer aux procès d'anciens responsables SS d'Auschwitz (p.ex. : procès de Höß, commandant du camp) qui ont eu lieu dans les années d'après-guerre. Parallèlement, l'Amicale a développé une activité commémorative afin de garder le souvenir des cruautés récentes, d'honorer les victimes et d'apporter son soutien aux rescapés, veufs, veuves et orphelins.

Après 35 ans, en 1980, la *Fondation Auschwitz* fut fondée par Paul Halter, Maurice Goldstein, René Raïndorf, et moi-même. Son but principal était l'étude de l'histoire de la Shoah et de la terreur nazie, sa connaissance et sa transmission ainsi que la préservation de la mémoire.

En 2004, la *Fondation Auschwitz* crée l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* qui aura une double vision : d'une part promouvoir la recherche scientifique avec des publications pluridisciplinaire et d'autre part le développement des projets pédagogiques concernant les problèmes sociétaux actuels. Depuis

2010, la *Fondation Auschwitz* est reconnue comme Centre de ressources par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre du Décret *Mémoire* ; elle avait, par ailleurs, déjà été reconnue en tant qu'association d'Éducation permanente.

Un de nos plus grands désirs et priorités est d'ouvrir le bulletin pédagogique *Traces de mémoire* à un public le plus large que possible.

Henri Goldberg
Président

Henri Goldberg a vécu durant la guerre en tant qu'enfant caché. Il est le président de l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* et de la *Fondation Auschwitz* depuis 2013.

Paul Sobol (à gauche) et Henri Goldberg (à droite) durant le voyage d'études à Auschwitz, 2016 ↓



© Sofie De Puydt (participante au voyage d'études à Auschwitz 2016)

Message d'un rescapé

"L'Avenir
c'est vous"

Paul Sobol
B3635-

Paul Sobol a été déporté fin juillet 1944 de la Caserne Dossin à Malines vers Auschwitz.

La recherche et la mémoire comme piliers



↑ Quelques exemples de publications pluridisciplinaires de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz : la collection *Entre Histoire et Mémoire* et la revue *Témoigner*

La recherche et la mémoire constituent les impulsions d'origine qui ont amené les membres de l'Amicale Belge à créer la *Fondation Auschwitz*.

Il s'agissait d'étudier la Shoah et la terreur nazie en tant que processus ayant mené à cette sombre page de notre histoire.

Étudier est capital, mais se souvenir l'est tout autant. Se souvenir afin de ne pas oublier ; retenir les leçons du passé pour éviter que de telles choses se reproduisent. Rassembler des connaissances et mener des recherches sont bien entendu indispensables, mais pour se rapprocher d'un public plus large, la *Fondation Auschwitz* s'est dotée d'un Centre d'Études et de Documentation.

L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* s'efforce ainsi, en coopération avec la *Fondation Auschwitz* qui dispose d'une large bibliothèque, de promouvoir la recherche scientifique et la publication d'ouvrages pluridisciplinaires.

Avec ces publications, ce n'est pas un seul cadre de recherche – même s'il est très large – qui se dessine, mais plusieurs comprenant l'étude des autres génocides, des violences de masse et des violations des droits de l'homme. Grâce à ce large éventail, nous souhaitons adopter une attitude ouverte et réflexive sur l'ensemble de ces phénomènes. Parallèlement à la recherche scientifique, l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* développe des pro-

jets didactiques afin de pouvoir partager ses acquis avec un large public et, plus spécifiquement, les institutions éducatives. Nous voulons informer et sensibiliser, aussi bien le grand public que l'ensemble des acteurs du système scolaire.

Afin de permettre d'« étudier pour se souvenir », toute notre équipe se met à la disposition de la société en général.

Frédéric Crahay
Directeur
frederic.crahay@auschwitz.be

Frédéric Crahay est licencié en Histoire et directeur de l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* depuis 2015.

Éduquer à la citoyenneté ? Cours de citoyenneté ?

Face à la montée des courants et idéologies en «...isme» : racisme, antisémitisme, communautarismes, populismes, etc., la question de la formation citoyenne pour lutter contre ces

FAIRE UN TRAVAIL D'HISTOIRE POUR FORMER DES CITOYENS ?

On peut trouver une première réponse dans un document normatif pour l'enseignement francophone : le *descriptif des compétences et savoirs requis en histoire*¹ qui affirme... *La finalité fondamentale du cours d'histoire est d'aider le jeune à se situer dans la société et à la comprendre afin d'y devenir un acteur à part entière.*

Se situer, comprendre, devenir un acteur, l'enjeu citoyen est cerné. On dépasse ici le stade de la commémoration, du « devoir de mémoire » ou de la simple connaissance du passé pour favoriser la réflexion critique, permettre aux jeunes (et aux adultes) de se situer dans la société et d'y assumer leurs responsabilités. Cela impose d'établir un lien dynamique entre passé et présent pour analyser, comprendre les événements du passé et mesurer leur impact sur notre société.

En particulier, il convient de s'interroger sur les mécanismes qui, à un moment donné, mènent à la négation et à la destruction de la personne humaine, sur les processus qui mettent en cause le fonctionnement de la démocratie en menaçant ses libertés et valeurs fondatrices.

L'histoire ne donne pas de « leçons », chaque situation conserve sa singularité, mais il importe d'introduire les jeunes à une réflexion personnelle afin qu'ils soient pleinement lucides de leurs engagements, des choix qu'ils vont poser.

dérives est au cœur de nombreux débats.

Dans ce contexte, quel peut être l'apport, l'intérêt d'un travail d'histoire (et de mémoire) dans la formation citoyenne ? Y a-t-il un intérêt à interroger le passé pour agir dans le présent ?

L'ACTION DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Démocratie ou barbarie

Créée en 1994, la cellule de coordination pédagogique *Démocratie ou barbarie* a pour missions de :

✓ coordonner les questions d'enseignement à la citoyenneté et aux droits humains à travers le travail d'histoire et l'éducation à la mémoire

✓ soutenir, collaborer et jouer un rôle d'interface avec les milieux institutionnel, associatif et scolaire

✓ assurer la coordination, le suivi et la promotion des activités soutenues par la Fédération dans le cadre du décret « mémoire »

✓ aider et conseiller les enseignants et les associations dans leurs activités et actions. Leur proposer journées de formation et supports pédagogiques.

Le décret mémoire

Depuis 2009, la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est dotée d'un cadre pérenne et cohérent pour renforcer et développer son action avec le *Décret relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.*

En mettant l'accent sur l'importance d'effectuer un travail sur les violences et crimes de masse, ce texte poursuit des objectifs de transmission des connaissances, de pédagogie et de sensibilisa-

Travail d'histoire et citoyenneté en Fédération Wallonie-Bruxelles

tion, à destination principalement, mais pas uniquement, des jeunes générations.

S'ils souhaitent travailler des thématiques liées à l'objet du décret, les enseignants peuvent recourir à deux éléments importants du dispositif mis en place :

✓ l'appui et l'expertise d'opérateurs spécialisés reconnus qui offrent des ressources diversifiées. La *Fondation Auschwitz* est l'un des trois centres majeurs reconnus dans le cadre du décret.

✓ ils peuvent également exploiter les appels à projets annuels : recueil, valorisation ou préservation de témoignages ; organisation de visites de lieux de mémoire et de séminaires ; projets « autres » (publication, spectacle, etc.) que les deux premières catégories. ■

Philippe Plumet
Chargé de mission
Cellule *Démocratie ou barbarie*

Pour en savoir plus sur *Démocratie ou barbarie* et le *Décret* :
www.democratieoubarbarie.cfwb.be
www.decretmemoire.cfwb.be

(1) www.enseignement.be/index.php?page=25189

La Commission pédagogique

Commissie Onderwijs Vorming

La Seconde Guerre mondiale s'est achevée il y a plus de 70 ans, laissant près de 60 000 000 de victimes derrière elle. L'hécatombe. Le plus grand carnage de tous les temps. Et parmi tous ces morts, des millions d'hommes ont perdu la vie dans les geôles nazies, camps de concentration et centres d'extermination, du seul fait des actes criminels nazis. Au lendemain de la guerre, les rescapés qui pouvaient s'exprimer ou témoigner étaient déjà de facto peu nombreux en regard de « leurs » morts, voire extrêmement minoritaires dès lors qu'ils avaient échappé à l'extermination.

Et voilà que septante ans plus tard, tous ces témoins se raréfient au point qu'il ne reste à présent plus qu'une poignée d'hommes pouvant encore en parler de leur vivant. C'est Paul Eluard qui disait « Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons »... et c'est bien ce qui est à craindre quand parallèlement, on perçoit la montée des mouvances, partis ou groupuscules d'extrême-droite dans toute l'Europe.

C'est dans ce contexte, que la *Fondation Auschwitz* a plus que jamais tout son sens. D'une « simple » amicale de rescapés de la Shoah, constituée il y a quelques décennies, elle s'est muée en centre de ressources



dans le domaine de la Shoah, d'une part et en matière d'éducation abordant toutes les facettes de la criminalité nazie d'autre part... et même bien au-delà, puisque les autres crimes de masse de notre époque (comme le sont les génocides arménien ou ruandais) font partie de leurs sphères de recherches.

Si la *Fondation* est un instrument de préservation de la Mémoire, elle est surtout un magnifique outil de transmission de celle-ci. Elle organise ainsi toute une panoplie d'activités à l'attention des enseignants, allant de voyages pédagogiques sur les sites concentrationnaires et/ou d'extermination à des colloques ou autres journées d'étude, de séances de ciné-club nous permettant de voir des films rares à la création de brochures ou autres revues pédagogiques.

Le trimestriel *Traces de Mémoire* est l'un de ces outils. Réalisé par des chercheurs, des pédagogues et des enseignants, sous les auspices des deux Commissions pédagogiques, il se veut immédiatement utilisable dans le cadre scolaire. S'il adresse plus généralement aux Professeurs d'histoire, de morale et de religion, il touche aussi à bien d'autres disciplines. Il vient d'ailleurs de subir un beau « lifting » pour mieux

« coller » à la réalité du terrain éducatif : rubriques plus courtes, outils pédagogiques divers, leçons préparées, etc... Car le but est bien de rendre une matière aussi fondamentale que la connaissance des crimes contre l'humanité accessible au plus grand nombre. Pour que les jeunes puissent prendre conscience des dangers qui peuvent miner la démocratie et devenir les acteurs d'un monde définitivement débarrassé de l'hydre fasciste. Pour que devenus citoyens responsables, ils fassent rempart contre toutes les idéologies qui prônent la négation de l'homme et qui imposent le silence à la pensée humaine. ■

Jean Cardoen
Président de la
Commission pédagogique

Jean Cardoen a étudié l'histoire à l'ULB. Il travaille à l'*Institut des Vétérans - INIG*, où il est directeur de la cellule « Mémoire et Communication ». Il a écrit plusieurs ouvrages concernant différents conflits. Jean est depuis 2015, le président de la Commission pédagogique de l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz*.

Commissie Onderwijs Vorming

Commission pédagogique



L'objectif principal de la *Fondation Auschwitz* est de promouvoir l'étude et la mémoire de la terreur nazie et de la Shoah et de préserver les archives et la documentation à ce sujet. Et ce, afin de développer et soutenir toute une série d'activités scientifiques et académiques.

Un autre objectif est de développer des projets éducatifs pour l'enseignement et le travail de formation socioculturel au sens large.

Pour ce faire, deux Commissions pédagogiques ont été créées : la *Commission pédagogique francophone* et la *Commission pédagogique néerlandophone* (*Commissie Onderwijs en Vorming* ou C.O.V.). Toutes deux travaillent avec des volontaires de l'enseignement et de la société civile. En plus de voyages d'études, d'expositions, de matériel didactique et du Concours annuel, la *Fondation Auschwitz* publie le trimestriel gratuit *Traces de mémoire/Sporen van Herinnering*. Ce bulletin se concentre sur divers aspects de l'éducation à la mémoire.

Celle-ci vise entre autres à tirer des leçons du passé. Malheureusement, l'histoire est trop souvent négligée. Et « ceux qui ne se souviennent pas du passé sont condamnés à le répéter », a déclaré l'auteur hispano-américain George Santayana. Dans l'ensei-

gnement secondaire général, les étudiants ont deux heures d'histoire par semaine. Celui qui suit une formation de l'enseignement technique n'en a souvent qu'une. Qui choisit l'enseignement professionnel n'en a pas du tout.

Et en période d'austérité et de rationalisation, nous entendons régulièrement que « la société ne tolère plus de devoir payer pour quelqu'un qui fait un choix d'étude pour lequel il n'y a pas de demande sur le marché du travail... ». Si l'on prolonge cette logique, tous les investissements sociaux doivent profiter directement à l'économie. Assez de ces disciplines « inutiles » de l'histoire, des sciences morales et de la philosophie !

Pourtant, ces disciplines jouent un rôle très important dans le développement d'un cadre de pensée moral fait de valeurs et de normes. Elles apprennent à expliquer comment et pourquoi les choses peuvent mal tourner dans une société démocratique et comment cela peut mener à de terribles excès.

Avec *Traces de mémoire*, la C.O.V. veut apporter une modeste contribution au partage des connaissances, entre autres, sur la politique d'identification, de discrimination, de persécution, de détention et de déportation des Juifs par les nazis, appliquée pour

des raisons purement racistes. Particulièrement dans des périodes où l'intolérance, l'antisémitisme et le racisme resurgissent, il doit y avoir suffisamment d'attention à la discrimination et à la stigmatisation dont sont victimes les personnes qui appartiennent à une population ou ont une conviction, une religion ou une origine particulière.

Bien sûr, il ne suffit pas de connaître l'histoire pour qu'elle ne se répète pas. Mais transmettre la compréhension des processus et des mécanismes de l'histoire prévient l'excuse qu'on ne pouvait pas prévoir les conséquences de certaines actions.

Dirk Lagast

Président de la C.O.V.

Traduit du Néerlandais

La C.P. a besoin de votre aide : N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires sur notre bulletin *Traces de mémoire*. Êtes-vous mordu d'éducation à la mémoire ? La *Commission pédagogique* vous accueillera volontiers. Vos réactions seront les bienvenues et à adresser à : nathalie.peeters@auschwitz.be

Dirk Lagast a étudié à la VUB. Il travaille à la VGC (la Commission communautaire flamande) comme, entre autres, accompagnateur d'activités de formations éducatives et guide divers groupes à Bruxelles. Dirk préside, depuis 2012, la Commission pédagogique néerlandophone de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz.

Oser enseigner les génocides et les violations des droits de l'homme



Conférences et
formations pédagogiques



Chers lecteurs,
Chers enseignants et futurs enseignants,

Pour moi, cela a toujours été un dilemme : étudier l'histoire ou la philosophie ? Finalement, j'ai opté pour l'éthique à la VUB. En parallèle, j'ai suivi le cursus des « Sciences des religions et de la laïcité » à l'ULB. Après avoir obtenu l'agrégation, j'ai enseigné quelques années, puis j'ai commencé à travailler en 2012 à l'ASBL Mémoire d'Auschwitz où je me consacre entre autres à la pédagogie.

Avec la disparition des derniers survivants s'achève « l'ère des témoins ». Paul Sobol l'affirme haut et fort : nous avons tous (chercheurs, enseignants, éducateurs sociaux, jeunes...) la responsabilité d'informer les générations futures et de sauvegarder la mémoire du passé !

Hitler a dit : *Was für ein Glück für die Regierenden, daß die Menschen nicht denken!* [Quelle

chance pour les dirigeants que les hommes ne pensent pas !] L'enseignement a pour objectif primordial – je dirais plutôt le privilège – non pas de dire ce qu'il faut penser aux élèves et aux étudiants (ne retomberions-nous pas alors dans les travers de bien des idéologies ?!), mais de leur apprendre à penser ou, pour rendre hommage à Immanuel Kant, « *sapere aude* » (ose savoir!)

Laissons les enfants être d'abord des enfants et préparons-les peu à peu à la responsabilité des paroles qu'ils prononceront et des actes qu'ils poseront dans la société si complexe où ils devront vivre, agir et... penser !

Par cela, je ne veux en aucun cas dire que les droits de l'homme et leur violation ne peuvent être abordés qu'à partir d'un âge précis, mais je suis en faveur d'une sensibilisation adaptée à l'âge. L'information sur les droits de l'homme, les génocides et les meurtres de masse ne peut avoir lieu qu'à partir d'une cer-

taine maturité que seul l'enseignant peut estimer pour chaque classe en fonction de sa situation spécifique.

Il est incontestable que les futurs enseignants acquièrent beaucoup de connaissances au cours de leurs études. Cependant, tout le monde n'est pas spécialisé dans les questions qui préoccupent la *Fondation Auschwitz*. Lors de la préparation de ses cours, l'enseignant se heurte parfois à un manque de sources fiables.

Mon collègue Frédéric a déjà abordé nos activités et notre production scientifique qui constituent un bagage intellectuel, soit comme informations de base, soit en tant qu'enrichissement personnel. Mes collègues, ainsi que des personnes externes, mènent des recherches dans de nombreux domaines qui résultent en un véritable corpus de ressources scientifiques. Pour que cet ensemble ne reste pas inaccessible aux enseignants, L'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* a



Quelques exemples de nos outils pédagogiques et didactiques



créé en interne une « Cellule Pédagogie et Didactique ». Cet organe vise à regrouper l'ensemble du travail scientifique et, en étroite collaboration avec le personnel enseignant de nos Commissions pédagogiques, à le « traduire » sur mesure pour l'enseignement secondaire. Sur mesure pour les (futurs) enseignants, car ils sont en contact au quotidien avec notre public cible commun : les jeunes en âge d'étudier.

Notre bulletin pédagogique *Traces de mémoire* se compose de plusieurs sections qui abordent diverses questions. Les trois premières rubriques traitent d'informations de base. Les trois suivantes sont dotées d'applications pédagogiques. Grâce à celles-ci, nous espérons offrir avant tout une aide aux enseignants, peu importe la matière qu'ils enseignent, qui souhaitent travailler de façon interdisciplinaire.

✓ *Actualité* aborde un point d'actualité, lié à des questions plus larges.

✓ *Auschwitz* se concentre sur un sujet spécifique concernant Auschwitz.

✓ *Approfondissement* comprend un article dont le sujet est traité en profondeur.

✓ *Saviez-vous que... ?* peut être employé comme matériel didactique dans une approche élargie.

✓ *Réflexion* encourage la classe à réfléchir à un problème moral.

✓ *Interrogation* est une application plus large qui peut inclure plusieurs matières. Cette section comporte toujours une fiche pédagogique.

Les (aspirants) enseignants motivés qui souhaitent partager une leçon détaillée avec un public plus large peuvent nous l'envoyer afin que nous la publions.

L'une de nos priorités est de fournir du matériel qui sera bien accueilli dans les classes par les enseignants et les élèves. Avec mon collègue Georges, je travaille à de nouvelles réalisations qui pourront servir de projets dans les classes ou les écoles, y compris le matériel à utiliser en classe,

des expositions itinérantes gratuites et des conférences dans les établissements qui sont données gratuitement par des experts.

Afin d'atteindre le public le plus large possible, l'onglet « Pédagogie » sur notre site Internet est régulièrement alimenté par mon collègue Emmanuel, avec du matériel à la fois didactique et pédagogique qui permettra de réaliser notre objectif commun à tous.

Mais pour ne pas seulement fonctionner de façon virtuelle, nous organisons chaque année des journées d'étude et des séminaires pour les enseignants en collaboration avec des organismes spécialisés dans la pédagogie.

Au nom de mes collègues, que je remercie sincèrement pour leur engagement et leur collaboration, je souhaite à tous une agréable lecture !

Johan Puttemans
 Coordinateur pédagogique
johan.puttemans@auschwitz.be

Histoire et mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le quartier «Marolles-Midi»



↑ Parcours du quartier

← Mur du Comité d'assistance aux Réfugiés juifs

Chère Madame, cher Monsieur,

Je me présente : Daniel Weysow, diplômé en histoire de l'art et archéologie (1981, ULB), présent à la Fondation Auschwitz depuis 1992.

Parcours de mémoire dans le quartier des Marolles (Bruxelles)

Les îlots entourant la gare du Midi fut, dans les années qui précédèrent la Seconde Guerre mondiale un quartier à forte population juive. Il est aujourd'hui difficile d'en relever les traces qui, si elles existent encore parcimonieusement, ne demeurent pour l'essentiel qu'au travers des souvenirs des personnes concernées ou des historiens.

Si le vécu des réfugiés fuyant le nazisme reste susceptible de servir de révélateur à des problématiques actuelles, la situation se modifia pour la population juive de notre pays à partir de l'occupation allemande.

Des mesures furent édictées par l'occupant pour distinguer, isoler, répertorier, puis éliminer la communauté juive. Les rafles et les déportations semèrent la terreur.

Je propose, dans une perspective pédagogique, un parcours qui débute à l'angle de la rue des Alexiens et de la rue du Poinçon, se développe dans l'axe de la rue des Tanneurs, et s'achève à proximité de la gare du Midi.

D'une durée de deux heures, il permet de relever des lieux :

- ✓ d'accueil et de solidarité envers les réfugiés juifs en activité avant mai 1940 ;
- ✓ de présence de l'occupant et de collaborateurs ;
- ✓ de résistance ;
- ✓ de commémoration d'après-guerre.

Site internet Mémoire juive et résistante du quartier « Marolles-Midi »

Ce portail est destiné à mettre en exergue l'histoire vécue dans le quartier en rapport à la Seconde Guerre mondiale.

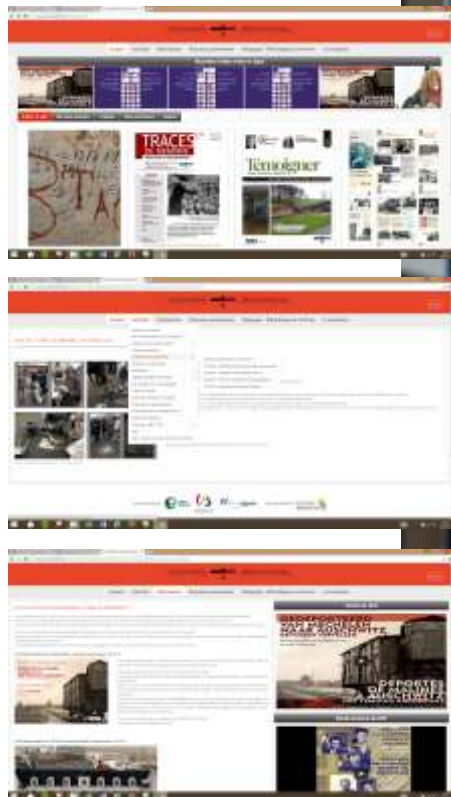
Le développement du site est accessible à toute personne qui souhaiterait, en suivant le modèle proposé, y développer de nouvelles pages. Nous proposons également aux établissements scolaires de s'emparer de cet outil destiné à diffuser la mémoire et l'histoire locale. Le site sera prochainement enrichi des biographies des membres fondateurs, de l'Amicale Belge des Ex-Prisonniers politiques d'Auschwitz-Birkenau, Camps et Prisons de Haute-Silésie, et de la Fondation Auschwitz, pour lesquels des pavés de mémoire (*Stolpersteine*) ont été posés. ■

Daniel Weysow

daniel.weysow@auschwitz.be

Adresse du site :

marolles-jewishmemories.net/fr



↑ 11 000 livres et revues à votre disposition



Un centre d'études et de documentation ouvert au public



Bonjour cher (futur) visiteur, je m'appelle Emmanuel Verschueren, je suis à la fois historien (diplômé de l'ULB) et le bibliothécaire de la *Fondation Auschwitz* depuis 2001.

Notre bibliothèque spécialisée compte plus de 11 000 ouvrages. Les livres et revues se rapportent principalement à l'étude du fascisme et du III^e Reich. Les génocides des Juifs et des Tsiganes sont largement représentés, mais également les autres crimes de masse et génocides. De nombreux livres traitent aussi de la Résistance, des rapports entre histoire et mémoire, mais également de l'antisémitisme, du négationnisme et de l'extrême droite aujourd'hui.

Ce sont tant des ouvrages scientifiques que des ouvrages pédagogiques, des témoignages, des romans et des BD, destinés en partie à la jeunesse.

Le catalogue des livres et périodiques est consultable sur place.

Avec mes collègues universitaires, nous sommes à la disposition des lecteurs pour les guider dans leur travail, tant pour conseiller les enseignants dans la préparation de leurs cours ou leur formation (pour préparer une visite ou un voyage, p. ex.) que les étudiants et élèves qui réalisent un exposé, un travail de groupe ou un TFE.

La bibliothèque est accessible du lundi au vendredi de 9 h 30 à 16 h, uniquement sur rendez-vous par téléphone ou par courriel.

L'inscription et les consultations sont gratuites. Des photocopies peuvent être réalisées et une partie de la documentation est empruntable (sous conditions).

En tant qu'enseignant, je supervise aussi les stagiaires que nous accueillons tant des hautes écoles que des universités belges et étrangères (historiens, traducteurs, bibliothécaires, etc.). Nous sommes également ouverts à des

stages d'été et d'élèves de l'enseignement secondaire dans des cas spécifiques (en fonction du domaine d'études).

Je gère également notre site web www.auschwitz.be qui est très riche en informations sur nos multiples activités, notamment dans le nouvel onglet « Pédagogie » qui proposera progressivement des contenus destinés tant aux enseignants qu'aux étudiants.

Pas de production, sans diffusion. La *newsletter* et les réseaux sociaux contribuent à promouvoir nos activités, publications et nouveautés sur le site Internet et à répercuter l'actualité en lien avec nos thématiques. Abonnez-vous à notre *newsletter* et retrouvez-nous sur Facebook, Twitter, YouTube et LinkedIn. ■

Emmanuel Verschueren
emmanuel.verschueren@auschwitz.be
Site de la *Fondation Auschwitz*
www.auschwitz.be

Des archives comme outil pédagogique



De nombreux documents et photos d'archives complètent les témoignages audiovisuels au montage de notre collection de documentaires



Chère lectrice, cher lecteur,

« Mon nom est Stéphanie Perrin, je suis diplômée de l'INSAS à Bruxelles en montage et licenciée en sociologie et anthropologie (université de Lausanne, Suisse). Je suis responsable de l'audiovisuel depuis 2012. Je collabore aux projets vidéos avec plusieurs de mes collègues, dont Sarah. »

« Je m'appelle Sarah Timperman et j'ai obtenu une licence en histoire contemporaine à l'ULB. Depuis 2000, je m'occupe des archives de la *Fondation Auschwitz*. »

En tant que Centre d'Études et de Documentation, notre association a eu parmi ses principaux objectifs la collecte de témoignages audiovisuels des survivants des camps nazis. Ainsi, depuis le début des années 1990, la *Fondation Auschwitz* est devenue l'antenne belge du programme *Fortunoff Video Archives for Holocaust Testimonies* (université de Yale). Durant une vingtaine

d'années, nous avons pu de ce fait recueillir quelque 230 récits de vie dans les lesquels des rescapés (juifs ou résistants) relatent leur vécu avant, pendant et après leur déportation. Ces témoignages, environ 1 500 heures d'une valeur pédagogique indéniable, peuvent être visionnés dans nos locaux par les élèves et les enseignants que nous encadrons dans leur démarche.

Après le temps de la collecte est venu celui de l'exploitation de ces sources audiovisuelles, en particulier à destination des écoles. C'est ainsi que nous réalisons des DVD pédagogiques dans le cadre de notre collection « Paroles d'archives ». Celle-ci met en valeur la parole de témoins, qui est restée jusqu'ici fort confidentielle. Outre des extraits de témoignages qui constituent le corps de ces documentaires, nous y insérons une iconographie parmi les séquences (photos des témoins, documents historiques) et des prises de vue à fonction évocatrice, issues de tournages en extérieur.

La collection « Paroles d'archives » aborde différentes thématiques comme la vie dans les Marolles pendant l'entre-deux-guerres, la Caserne Dossin, la Déportation de Malines à Auschwitz, les conditions de vie à Auschwitz, la libération des camps et le retour des déportés. Chaque film traite d'un moment particulier du parcours des victimes de la Shoah. Parallèlement, nous proposons un DVD qui retrace le parcours type de témoins, de leur arrestation à leur retour des camps.

Ces DVD sont volontairement limités à une quarantaine de minutes afin d'être visionnés en classe endéans une période horaire. Cet outil pédagogique est accompagné d'un livret comprenant un exposé historique, une bibliographie ainsi qu'une biographie des témoins. ■

Stéphanie Perrin
stephanie.perrin@auschwitz.be
Sarah Timperman
sarah.timperman@auschwitz.be



↑ Le travail gagnant sur le thème *Peut-on rire de tout?*



↑ Participation des lauréats à la cérémonie organisée au Mur des Fusillés, Voyage d'études à Auschwitz (2015)

Récompensés par un voyage mémoriel



Bonjour,

Je suis Nathalie Peeters. Je travaille à l'ASBL *Mémoire d'Auschwitz* depuis 2009.

Une de mes fonctions est la gestion du secrétariat de la *Commission pédagogique* francophone. Une autre de mes activités concerne plus particulièrement le *Concours annuel* destiné aux élèves des deux dernières années de l'enseignement secondaire supérieur francophone et à tous les réseaux d'enseignement.

Le thème du *Concours*, en relation avec la problématique des Droits de l'Homme, est choisi une année sur deux par la *Commission pédagogique francophone* et par la *C.O.V. néerlandophone*.

Quelques thèmes du *Concours* abordés ces dernières années :

- ✓ Valeur humaine, valeur marchande ?
- ✓ Peut-on rire de tout ?

- ✓ La désobéissance peut-elle être civique ?

L'épreuve consiste, selon le libre choix de l'institution scolaire, en un travail écrit ou artistique, individuel ou en groupe.

Vu la large diffusion du *Concours*, et la participation de nombreuses écoles qui témoignent par elles-mêmes de leur attachement aux idéaux éducatifs et pédagogiques que nous partageons, le Jury ne peut accepter qu'un nombre limité de travaux par établissement. Ceux-ci sont sélectionnés par les enseignants et ensuite examinés par le Jury constitué des membres de la *Commission pédagogique*. Chaque membre présente un rapport sur les épreuves qu'il est appelé à étudier. Après avoir pris connaissance de l'ensemble des rapports, la *Commission* se prononce sur l'attribution des prix. Une réunion délibératoire a lieu pour visionner les épreuves artistiques et

départager les éventuels ex aequo.

Les lauréats, six au maximum, se voient récompensés par une invitation à notre prochain voyage d'études de cinq jours à Auschwitz-Birkenau en présence d'historiens et de rescapés. Lors de la cérémonie de proclamation de fin d'année, des membres de la *Commission pédagogique* accompagnés de membres de notre personnel se rendent dans les écoles pour remettre un diplôme aux lauréats. Les lauréats francophones reçoivent également un chèque.

Mon collègue Georges vous donnera quelques détails supplémentaires sur le déroulement de ce *Concours* en Flandre en page 14. ■

Nathalie Peeters
nathalie.peeters@auschwitz.be

Ensemble pour et avec les écoles



Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Georges Boschloos. J'ai été engagé par l'ASBL Mémoire d'Auschwitz pour m'occuper, dans un premier temps, du secrétariat néerlandophone.

Après quelques semaines, j'ai pris en charge d'autres tâches, dont la première consiste à assurer la promotion et à organiser les réservations de nos expositions itinérantes. Nous disposons de cinq expositions que nous prêtons aux écoles, aux administrations communales et aux centres culturels. Deux d'entre elles traitent de thèmes littéraires, deux autres sont axées sur l'histoire et la mémoire et la dernière montre les dangers de l'utilisation d'images à des fins de propagande :

- ✓ Primo Levi
- ✓ Jean Améry
- ✓ Belgique 1914-1945
- ✓ La libération des camps
- ✓ Victimes de l'image

Deux des expositions sont accompagnées de catalogues et trois



Œuvres créatives sur les thèmes suivants :

↑ *Vluchten kan niet meer?!*
(La fuite n'est plus possible?!)

↖ *Mensenhandelswaarde*
(Valeur humaine, valeur marchande?)

← *Alle Menschen werden Brüder*
(Tous les hommes sont frères)

d'entre elles sont complétées par des carnets didactiques.

Une autre de mes missions consiste à organiser et assurer le suivi du *Concours annuel* pour les élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire néerlandophone. Pendant des années, ce concours se limitait à des dissertations, mais nous avons décidé de donner l'occasion aux écoles dont les élèves pouvaient avoir d'autres talents que littéraire de s'exprimer et, depuis quelques années, nous recevons de superbes travaux créatifs : des photos, des dessins et peintures, des courts-métrages, des installations ou encore des projets de quartier. Il s'agit souvent de travaux individuels, mais il arrive que des classes entières s'unissent pour livrer de magnifiques œuvres. Les travaux de groupe sont récompensés par des invitations à des voyages et à différentes activités culturelles et pédagogiques en partenariat avec d'autres institutions telles que le musée Caserne Dossin ou

Huis over Grenzen. Ma collègue Nathalie gère la section francophone de ce concours. Vous trouverez plus de renseignements dans son texte (page 13) sur les thèmes, les récompenses individuelles et le choix des lauréats.

Depuis quelque temps, des écoles sont régulièrement invitées à des séances de cinéma. Les enseignants reçoivent un dossier didactique afin de pouvoir travailler en classe sur le film visionné. D'autres outils pédagogiques et didactiques sont produits en permanence par mon collègue Johan et par moi-même :

- ✓ *Une question de tolérance*
- ✓ *Comment Auschwitz a pu exister ?*
- ✓ *Balises de la citoyenneté*
- ✓ *Des amis inconnus*

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'information. ■

Georges Boschloos
georges.boschloos@auschwitz.be



Pour terminer, l'ASBL
Mémoire d'Auschwitz/
Fondation Auschwitz vous
présentent leurs
autres projets



© Toutes les affiches: IDR

↑ Séance académique de la remise des Prix de la Fondation Auschwitz, 2015

↑ Quelques affiches de nos projections cinématographiques ↑

Prix internationaux et Bourse de la Fondation Auschwitz

Le Prix Fondation Auschwitz et le Prix Fondation Auschwitz – Jacques Rozenberg récompensent annuellement des travaux de recherches originaux et inédits portant sur les processus historiques, sociaux, politiques, économiques, culturels et idéologiques qui ont engendré des crimes de masse, des crimes contre l'humanité et des génocides. En outre, une Bourse de recherche est également attribuée pour soutenir la réalisation d'un projet de recherche.

Contact :
daniel.weyssow@auschwitz.be

Revue TÉMOIGNER

La Fondation Auschwitz et l'ASBL Mémoire d'Auschwitz publient depuis 25 ans leur revue *Témoigner/Testimony*, un forum bilingue pour la recherche sur la violence de masse et la mémoire. Si vous êtes à la recherche d'un cadre

historique pour vos cours ou d'une perspective scientifique et critique sur un sujet particulier, vous trouverez dans chaque numéro un dossier contenant des textes académiques. Pour plus d'infos et des articles intégraux, consultez <http://temoigner.revues.org>

Contact :
nathalie.peeters@auschwitz.be

Arts et culture pour la mémoire

Depuis plusieurs années nous vous invitons à des projections de films dans le cadre de notre *Cycle de Documentaires*. Ces films sont généralement construits sur des témoignages, provenant soit de nos propres archives, soit de collègues d'autres pays qui retransmettent les moments sombres de la Shoah du point de vue de leur pays ou de leur expertise. Nous avons aussi créé un ciné-club intitulé *Passeurs d'Images*, avec plusieurs projections de films de fiction par an. Un comité désigne les titres à programmer, se basant sur la qualité de la forme ainsi que du

fond de l'œuvre. Adresse du site : www.cineclub.brussels

L'ASBL Mémoire d'Auschwitz organise également des concerts de musique écrite dans les camps ou en mémoire des victimes des camps.

Finalement nous essayons aussi d'inspirer des artistes à concevoir des bandes dessinées reprenant le thème de la Shoah.

Contact :
georges.boschloos@auschwitz.be

Éducation permanente

En s'inscrivant dans l'actualité, nos analyses et études d'« éducation permanente » destinées au grand public visent à favoriser l'étude de la Shoah et d'autres génocides et crimes de masse commis par des régimes autoritaires. Ce travail de transmission de l'histoire et de la mémoire a également pour but de contrer les discours négationnistes, antisémites et racistes.

Contact :
baudouin.massart@auschwitz.be

Arrivée à Auschwitz-Birkenau sous la neige



↑
Betzec - Les bûchers
Wacław Kołodziejczyk

Voyages d'études

La *Fondation Auschwitz* organise depuis 1978 chaque année pendant les vacances de Pâques un voyage d'études de cinq jours vers le camp de concentration / centre d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Ce voyage, ouvert à tout public est encadré par des experts, historiens et dans la mesure du possible par des rescapés. Son objectif est l'approfondissement des connaissances sur le génocide et le système concentrationnaire nazi. Les visites guidées du Camp d'Auschwitz et du Centre de mise à mort à Birkenau permettent de donner une vision plus concrète des événements.

Le programme comprend des visites guidées dans les différents camps (Auschwitz et Birkenau), des échanges avec des survivants, des projections de films, des exposés...

Contact :

nathalie.peeters@auschwitz.be

Un autre voyage d'études *Sur les Traces de la Shoah en Pologne* est organisé depuis 2014. Un parcours à travers la Pologne nous permet de visiter les autres centres de mise à mort : Chełmno, Majdanek, Betzec, Sobibór et Treblinka. Chaque visite débute dans la ville où se trouvaient l'ancien ghetto et l'endroit de rassemblement d'où partaient les transports vers les centres d'extermination.

Contact :

georges.boschloos@auschwitz.be

Les archives de la Fondation Auschwitz

La *Fondation Auschwitz* dispose de plusieurs fonds d'archives parmi lesquels les archives de l'*Amicale Belge des Ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz - Birkenau*, les archives du *Comité International d'Auschwitz*, le *fonds des Documents personnels* des victimes de la Shoah et des crimes nazis. Elle dispose également d'une photothèque et d'archives audio-

visuelles et audio de témoignages des victimes du nazisme.

Contact :

sarah.fimperman@auschwitz.be

Mise en image : du tournage à la post-production

Organisation et prise en charge du tournage, du montage et de la mise en ligne des colloques, des journées d'études, de la collection « Portraits » et de la remise du prix de la *Fondation Auschwitz*. Montage de témoignages illustrants l'exposition « La libération des camps et le retour des déportés ». Ces vidéos alimentent le contenu de notre site internet et de notre chaîne YouTube. Réalisation et gestion de la post-production de documentaires thématiques. Enregistrement et numérisation du nouveau cycle de témoignages sur les enfants cachés, qui vient enrichir notre fonds d'archives audiovisuelles.

Contact :

stephanie.perrin@auschwitz.be

POUR UNE PRISE DE CONTACT

ASBL Mémoire d'Auschwitz -
Fondation Auschwitz
Rue des Tanneurs, 65 - 1000 Bruxelles

Tél.: 02 512 79 98
Fax : 02 512 58 84

info@auschwitz.be
www.auschwitz.be

Directeur de la publication : Henri Goldberg

Rédacteurs en chef : Frédéric Crahay, Johan Puttemans

Secrétaire de rédaction : Georges Boschloos

Comité de rédaction : Eric Lauwers, Marjan Verplancke, Marie-Pierre Labrique, Baudouin Massart

Graphiste : Georges Boschloos

Imprimeur : EVM Print

Toutes les photos ont été prises par les membres du personnel de l'*ASBL Mémoire d'Auschwitz* sauf autres indications

Publication réalisée grâce au soutien de

